



1^{ère} rencontre avec le nouveau ministre des Armées

Une délégation de notre fédération a été reçue le lundi 19 septembre par M. Lecornu, ministre des Armées. Si l'entretien d'une heure n'a pas permis d'aborder tous les dossiers de façon exhaustive, un certain nombre de sujets ont tout de même été discutés.

Situation internationale

Si bien évidemment le conflit en Ukraine occupe toute l'actualité, notre délégation a rappelé que d'autres conflits faisaient rage dans le monde et ne bénéficiaient pas de la même médiatisation. C'est le cas notamment au Moyen-Orient, au Yémen où la guerre civile débutée en 2014 a déjà fait près de 400000 morts. La France, comme d'autres pays, participe indirectement à ce qui est aujourd'hui la plus grave crise humanitaire au monde, en livrant des armes à l'Arabie Saoudite et à ses alliés. Le Ministre, ayant pris info auprès de son prédécesseur, nous a assuré que les armes vendues par la France n'étaient pas utilisées dans ce conflit. Affirmation pourtant démentie par plusieurs témoignages... Notre organisation continuera à revendiquer plus de transparence sur cette question des ventes d'armes et à demander l'ouverture d'une enquête parlementaire sur le sujet.

Loi de Programmation Militaire - Budget de la Défense - « Economie de guerre »

« La France devrait entrer dans une économie de guerre ». Cette annonce faite par le président de la République lors du salon Eurosatory devrait modifier les travaux de la future Loi de Programmation Militaire. Si pour l'instant les travaux sont en cours de préparation, les principes de base sont posés. Il faut préparer la France à un conflit de « haute intensité ». Cela devrait entraîner une augmentation des matériels militaires, en nombre, mais également en disponibilité. Il faudrait donc produire ou pouvoir produire plus et plus vite, mais également adapter les établissements pour entretenir et réparer les matériels plus rapidement. Selon le ministre, des dispositions devront être prises par les industriels de l'armement ainsi que par les établissements du Minarm.

Si notre organisation s'est toujours positionnée pour une défense nationale, indépendante, suffisante et non agressive, le terme « économie de guerre » a une connotation trop belliqueuse et prépare les esprits à devoir de nouveau faire des efforts.

La réflexion doit, pour notre organisation, être portée sur la question « quels équipements pour quelle armée » afin de pouvoir protéger le territoire et ses citoyens. Nous avons rappelé notre proposition de Pôle Public National de Défense.

A notre question sur la nature du conflit de haute intensité auquel la France pourrait être confrontée, il a été répondu que cela ne pouvait se passer sur notre territoire car nous sommes protégés par l'arme nucléaire. Ce conflit pourrait se dérouler sur un territoire « ami » de la France, c'est à dire membre de l'OTAN. Toujours donc cette vieille rengaine qui tend à essayer de convaincre que tout pays possédant la bombe atomique serait protégé de toute agression et que la force de dissuasion est faite pour ne jamais être utilisée. Le pari est hautement risqué ! Pour une fois tout de même, nous avons entendu un ministre nous dire qu'il était d'accord avec nous et que le mieux serait que personne ne possède la force nucléaire... mais comme ça n'arrivera jamais, on continue pareil !

Enfin, le Ministre s'est dit très intéressé d'auditionner les organisations syndicales sur la future LPM. La CGT entend bien saisir la proposition pour y apporter sa contribution.

Salaire et Pouvoir d'achat

Tant du côté des personnels de droit public (OE, fonctionnaires, contractuels) que ceux des entreprises privées, les augmentations de salaires octroyées pour l'année 2022 sont loin d'être à la hauteur des besoins, au vu notamment de l'inflation qui continue inexorablement sa progression.

Nous avons profité de cette rencontre pour remettre la pétition initiée par notre organisation syndicale et qui a déjà recueilli 2883 signatures parmi les personnels du Minarm et des retraités.

Pour les salariés des entreprises de droit privé (Naval Group, Nexter, Eurengo) il s'est engagé, du bout des lèvres, à interroger les PDG respectifs.

Pour les personnels du public, nous avons rappelé qu'au-delà des augmentations salariales, d'autres leviers existent, comme l'augmentation de l'indemnité de résidence pour les fonctionnaires et la suppression des abattements de zones pour les ouvriers d'État. Le ministre s'est engagé à nous apporter des réponses sur le sujet et à chiffrer le coût de la fin des abattements de zone qui, eux, ne dépendent que du ministère des Armées.

Entreprises de droit privé de la défense (Naval Group, Nexter, Eurengo)

Si le temps imparti n'a pas permis de développer l'ensemble des problématiques, une rencontre avec le conseiller industriel devrait se tenir dans les prochaines semaines pour les aborder. Nous avons tout de même évoqué les gros problèmes de sécurité à Eurengo et la perte successive de gros contrats d'entretien à Naval Group, qui ne seront pas sans conséquences en terme social, mais également industriel. Pour la CGT, il serait « suicidaire » d'affaiblir les entreprises qui forment le socle de l'industrie de défense nationale.

Pour le dossier Naval Group, le ministre s'est dit ne pas connaître le sujet et s'est engagé à en prendre connaissance et nous apporter des réponses rapidement. Etrange que M Lecornu ne soit pas informé du dossier alors que certaines organisations syndicales ont affirmé à coup de fortes déclarations être intervenues « au plus haut niveau » pour défendre Naval Group... Amnésie de l'un ou mensonge des autres ???

Emplois - Evolution des effectifs

S'agissant de l'évolution des effectifs du ministère, la courbe ascendante des contractuels a dépassé depuis 2020 la courbe descendante des OE. Sur la précarisation des emplois, lisible dans cette évolution, la CGT a expliqué au Ministre qu'il faudra beaucoup plus que des mesurette à iso budget et des groupes sommitaux chez les OE pour régler le problème de la fidélisation.

Le ministère crée des emplois en cyber défense pendant qu'il en supprime dans le soutien. Cela n'a pas non plus amené de commentaire de sa part. M. Lecornu a réaffirmé vouloir associer les organisations syndicales à la préparation de la future LPM pour la répartition des crédits ; reste à voir jusqu'où...

Elections Professionnelles

Lors de cette réunion nous avons également interpellé le Ministre sur la situation des élections professionnelles du Minarm. Comme nous avons pu le faire auparavant au niveau de la DRHMD et du CTM, ou bien directement auprès de madame Parly, nous avons réitéré notre forte inquiétude sur le taux de participation à cette élection, mais également sur sa complexité ainsi que les différentes étapes chronophages à la charge des organisations syndicales. Le Ministre s'est engagé à interpellier tous les acteurs du ministère sur l'importance et l'enjeu de ces élections, afin que tout soit mis en œuvre pour la bonne marche de celle-ci.

Montreuil, le 22 septembre 2022

